

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Les moyens de publicité les plus efficaces ne sont pas les plus coûteux: la presse, par rapport à son rendement, est le moins cher de tous.

BUREAUX
 ROUBAIX. - 65-71, Grande-Rue. Tél. 337.33, 337.35 et 337.36
 TOURCOING. - 24, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE. - rue Faidherbe. Tél. 53.13.
 PARIS. - 24, boulevard Foch. Tél. Provence. 77.84.
 BOULOGNE. - 108, rue de la Doune. Tél. 5.64.

ANCIENS DIRECTEURS:
 Jean Sabou
 Alfred Sabou
 Madame Alfred Sabou

LA VIE SOCIALE ET ECONOMIQUE

L'assistance aux vieillards

Si, dans une société bien organisée, le sort de l'enfance doit faire l'objet de la sollicitude du législateur et de l'ensemble de la collectivité, on peut dire que celui des vieillards n'est guère moins digne d'intérêt. Toutes les attentions, tous les égards doivent aller vers ceux qui représentent, en quelque sorte, la nation d'hier et en furent, pendant de longues années, les vaillants serviteurs.

S'ils sont affaiblis, ce n'est pas seulement par l'âge. C'est aussi parce qu'ils ont dépensé leurs forces au service d'une famille, accroissant de la sorte la prospérité publique et mettant en valeur le patrimoine moral du pays. S'ils sont pauvres, c'est qu'une grosse partie du fruit de leur travail a été consacrée aux soins de cette famille, et ainsi donnée à la nation. C'est aussi à la nation qu'ils offrent le meilleur d'eux-mêmes, les enfants qu'ils ont mis au monde et qu'ils ont élevés au cours de leur laborieuse carrière. Sans le don magnifique qu'ils lui ont fait, l'Etat ne pourrait pas subsister.

L'Etat se doit donc à lui-même d'intervenir pour améliorer le sort des plus âgés parmi les citoyens.

Cette intervention, qu'on le remarque, était, au temps jadis, bien moins nécessaire qu'aujourd'hui. Quand la famille était forte, elle se sentait de taille à prendre soin, non seulement des enfants qui poussaient sous sa tutelle, mais des vétérans qui gardaient au coin de l'âtre leur place d'honneur. Il n'était question que dans des circonstances exceptionnelles d'aviser au « placement » du vieillard, c'est-à-dire à son hospitalisation. Il n'eût même pas fait bon que ce mot fût prononcé. Il aurait semé la rougeur de la honte sur le front du chef de famille, sur celui de sa compagne. Protégé et nourri par tous ses descendants qui l'aidaient encore dans la mesure de ses forces, le vieillard terminait, parmi les marques d'affection et de respect, sa carrière à l'ombre du foyer. Et c'était fort bien ainsi.

C'était en particulier peu onéreux pour l'Etat. La protection des pouvoirs publics ne s'étendait en fait que sur un nombre peu important de bénéficiaires. A l'entretien de tous les autres vieillards, la famille était à même de pourvoir et elle s'acquittait sans rechigner de cette tâche.

Mais la famille s'est progressivement affaiblie. Ses ressources ont diminué. Déjà, la venue de nombreux enfants devient un fardeau que délibérément l'on rejette. En même temps que les ressources s'éffritent, les dévouements diminuent, même dans le cercle familial et les égoïsmes s'affirment. Il en résulte que le problème des vieux change de terrain. Du plan familial, il est transporté sur le plan social.

Cette transposition ne se serait pas produite si l'Etat s'était préoccupé, avec toute l'attention nécessaire, de la protection des foyers, de la protection du travail et de l'épargne des membres qui s'y groupent. C'est pour partie de l'abandon d'une politique familiale qui est résulté le fait que le problème de l'assistance aux vieillards devient si difficile à résoudre. Il est bon de ne pas perdre de vue cette considération si l'on veut envisager une solution rationnelle du problème, et l'on voit déjà où nous voulons en venir.

Pour régler le sort des vieux d'une manière qui ne soit pas inhumaine, diverses propositions de lois ont été, depuis un an, déposées sur le bureau de la Chambre. Elles viennent d'être examinées, en un rapport d'ensemble, par M. le docteur Fie, au nom de la Commission d'assurance et de prévoyance sociale. Le rapport de M. Fie fait actuellement quelque bruit.

Henri DAVID.
 (Lire la suite page 3.)

Le duc de Windsor et Mrs Warfield se marient aujourd'hui

Malgré l'opposition des chefs de l'Eglise anglicane, un pasteur célébrera un service religieux



LES ENFANTS DE CANDÉ ONT ORGANISÉ UN DÉFILÉ, AVEC DES DRAPEAUX AMÉRICAINS ET ANGLAIS, EN L'HONNEUR DES FUTURS MARIÉS.

Candé, 2 juin. — Le château de Candé, par un temps radieux, se prépare au mariage du duc de Windsor et de Mrs Warfield qui sera célébré aujourd'hui.



M. GEORGE LADBROKE qui fut pendant dix-sept ans chauffeur du duc de Windsor, est arrivé à Candé.

Mrs Warfield met au point la décoration florale de la salle de musique, qui sera spécialement ornée de fleurs des champs de Touraine.

Dans le village de Monts, pavise aux couleurs françaises, américaines et anglaises, les Tourangeaux font tout ce qu'ils peuvent pour être de la fête, mais le duc a refusé l'aubade que l'Avenir musical voulait lui offrir.

Le mariage aura donc le moins de publicité possible et la police barrera jeudi matin, toutes les routes d'accès au château.

Le bureau de poste participera lui aussi à l'effervescence générale, car 25.000 lettres seront expédiées, lettres de faire-part que le duc de Windsor et sa fiancée enverront à tous les amis qu'ils comptent aux quatre coins du monde.

Après le mariage civil, se déroulera une cérémonie religieuse selon le rite anglais, célébrée par le Révérend Anderson Jardine, qui est arrivé mercredi matin à 11 h. 45, à Candé. A la stupéfaction des invités, car le duc avait gardé la nouvelle secrète.

(Lire la suite page 2.)

BILLET PARISIEN

Détente diplomatique

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 2 JUIN (Minuit).

La détente constatée depuis quarante-huit heures dans la situation internationale s'est encore accentuée dans la journée de mercredi. Tout en continuant d'exiger de sévères garanties avant de reprendre leur place dans le système de contrôle des côtes d'Espagne, l'Allemagne et l'Italie évitent de prendre des initiatives en position définitive. L'Allemagne se juge vengée par le bombardement d'Almeria. Elle s'abstiendra de nouvelles représailles si le gouvernement de Valence renonce, de son côté, à répéter une agression comme celle dont fut victime l'équipage du *Deutschland*. Mais elle est décidée à tout mettre en œuvre pour que de tels crimes ne puissent plus être perpétrés contre des bâtiments allemands. Elle voudrait notamment que l'Espagne marxiste fût mise hors la loi si jamais elle récidivait.

L'Allemagne n'a donc pas, pour autant que ses intentions déteignent sur ses actes, modifié sa politique envers l'Espagne, politique tendant à limiter au minimum les frais de son intervention dans la péninsule. Au moment où le *Deutschland* fut bombardé, l'Angleterre pouvait croire que ses efforts en vue d'une médiation en Espagne seraient appuyés par le gouvernement du Reich. La situation changea de face au tumulte des bombes et des canons.

Il n'est pas certain toutefois qu'un certain bien ne puisse sortir d'un grand mal. Si l'accord peut être réalisé entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne au sujet des requêtes formulées par cette dernière, de nouveaux progrès pourront être rapidement réalisés dans la question des volontaires. Le jour où tous les combattants étrangers auront quitté l'Espagne, l'aube de la paix lura sur ce malheureux pays.

L'Italie, il est vrai, n'a pas, quant à elle, dévié sa position. Veut-elle, contrairement à l'Allemagne, prendre une part encore plus active dans les affaires ibériques? A Rome, on recueillait mercredi des avis modérés.

Il paraît difficile, en tous cas, que le Duce puisse laisser partir de nouveaux volontaires pour l'Espagne, alors que le Führer, lui, se montre disposé à rappeler les Allemands qui s'y trouvent.

René ROUSSEAU

POUR ÉVITER DE NOUVEAUX INCIDENTS INTERNATIONAUX SUR LES CÔTES D'ESPAGNE

On recherche à Londres le moyen d'assurer la sécurité des flottes de surveillance



UN CONVOI NATIONALISTE SUR LE FRONT DE BISCAYE. (Ph. Fulgur.)

Londres, 2 juin. — M. Anthony Eden et les experts du Foreign Office ont poursuivi mercredi l'examen des moyens susceptibles de donner aux flottes de surveillance des côtes d'Espagne, les garanties que réclament l'Allemagne et l'Italie.

Pour le moment, il semble que deux points puissent être considérés comme acquis: En premier lieu les gouvernements de Valence et de Salamanque doivent étendre les zones de sécurité à la plupart des ports espagnols (sauf tous); en second lieu, ils doivent s'engager formellement à respecter le pavillon des navires de contrôle.

Les moyens d'assurer l'exécution de cet engagement et d'établir entre les flottes nationales une collaboration qui leur donne un caractère international, sont toujours à l'étude et font l'objet de consultation avec les gouvernements intéressés.

Les navires italiens chargés du contrôle maritime resteront dans les secteurs confiés à leur surveillance.

Rome, 2 juin. — Les navires italiens utilisés jusqu'à présent pour le contrôle de la non-intervention demeureront dans les secteurs qu'ils surveillaient, malgré le départ de l'Italie du Comité de Londres.

On sait que le rôle des navires employés pour le contrôle consiste seulement à s'assurer que les transports se dirigent vers l'Espagne et à bord un contrôleur.

(Lire la suite page 2.)

POUR LA COUPE DE FOOTBALL DE L'EXPOSITION

Aujourd'hui, à Lille, une réplique de la finale du championnat du monde opposera Bologne au Slavia

Lille, la capitale des Flandres, va se dérouler aujourd'hui, une manifestation d'un intérêt exceptionnel. A l'occasion de l'exposition, la Fédération française de football a organisé un tournoi qui a reçu les engagements de huit des plus grandes équipes continentales de football.

Or, Lille est bénéficiaire aujourd'hui d'une demi-finale de ce tournoi.

Ce sont les champions des deux grandes nations, l'Italie et la Tchécoslovaquie, qui se trouveront face à face.

Or, il y a deux ans, en finale du championnat du monde de la Fédération internationale de football, qui groupe 48 nations, se trouvèrent aux prises les équipes sélectionnées de ces deux mêmes nations, l'Italie et la Tchécoslovaquie. Ce fut l'équipe italienne qui triompha difficilement après prolongations par 2 buts à 1.

On sait que les équipes des clubs champions sont parfois meilleures, en fait, que les équipes représentatives qui groupent des éléments pris dans plusieurs clubs, ces joueurs n'ayant pas toujours des aptitudes à se comprendre rapidement et à pratiquer le football d'ensemble qui forme l'essentiel du plus grand jeu mondial, celui du football-association.

Ici, il s'agit de Bologne, champion d'Italie et de Slavia de Prague, champion de Tchécoslovaquie.

Le vainqueur est d'ores et déjà pronostiqué comme le gagnant du tournoi. Ajoutons que c'est la première fois dans le Nord que se produit une équipe italienne et le temps se favorise singulièrement le jeu remarquablement vite des équipes transalpines habituées à jouer sur des terrains identiques à ceux du Nord en juin.

Les amateurs de football, si nombreux dans notre région, ont vu pratiquer Sunderland, Sheffield et de grandes équipes anglaises, mais point encore des équipes italiennes dont le football est absolument différent. C'est ce qui fera le gros succès de cette rencontre.

C'est notre compatriote, M. Henri Jourris, président de la Ligue du Nord, qui a été désigné par le bureau fédéral pour présider à cette grande manifestation sportive.

(Voir la suite en « Vie sportive »)

LA RÉFORME ÉLECTORALE

La Chambre sera saisie aujourd'hui du rapport de M. Pomaret sur la représentation proportionnelle

Paris, 2 juin. — Le rapport de M. Charles Pomaret sera distribué jeudi aux députés.

Dans son étude, le député de la Lozère conclut en ces termes: « Il est temps d'introduire dans la désignation de la représentation nationale, l'élément de justice qui y manque ».

Le texte présenté par le rapporteur comprend 9 articles. En voici les principes essentiels:

- 1) Scrutin de liste avec représentation proportionnelle, sans prime à la majorité, sans panachage, sans radiation et sans vote préférentiel;
- 2) La circonscription électorale est le département. Dix-neuf départements de moins de 240.000 habitants sont accueillis. La Seine comprend quatre circonscriptions. Pour l'utilisation des restes, les départements sont groupés en 29 régions.
- 3) Le quotient est fixé à 16.000. Cette fixation entraîne la variabilité du nombre de députés autour de 618. Dans chaque circonscription, les listes ont autant de sièges qu'elles comptent de fois 16.000 suffrages.
- 4) Les restes totalisés sont utilisés d'abord dans le cadre régional, puis dans le cadre national, toujours sur la base du quotient de 16.000. Mais il n'y a pas à proprement parler de listes régionales et nationales. Les sièges pourvus par application du quotient dans le cadre régional, puis dans le cadre national, reviennent, dans des conditions déterminées avec précision par le texte de la commission aux premiers non élus des listes de circonscription.
- 5) La loi est applicable à l'Algérie et française et à la Cochinchine, aux colonies, sauf au Sénégal, à l'Inde.
- 6) Il n'y a pas d'élections partielles. En cas de vacance, il est fait appel automatiquement au premier candidat non élu de la liste à laquelle appartenait le dernier titulaire du siège.

Libres propos

PARLER SANS AGIR

C'est un truisme de répéter que les dirigeants du Front populaire parlent beaucoup et, quelquefois, bien, mais qu'ils traduisent rarement leurs déclarations en une action vigoureuse. Parler sans agir, voilà semble-t-il, la vraie devise de gens qui se sont réunis pour tromper sur le terrain électoral, et qui, après la victoire, n'ont eu qu'un objectif: sauvegarder toutes les possibilités de coalition des partis de gauche, en même temps que les sympathies des masses votantes, en vue des scrutins futurs.

Comment expliquer sans cela la carence scandaleuse des pouvoirs publics vis-à-vis des agitateurs révolutionnaires dont les menées ouvertes menacent à la fois l'ordre, la prospérité nationale et le gouvernement lui-même?

Quand M. Léon Blum dit aux travailleurs de l'Etat: « Le socialisme n'est pas une doctrine de sous-production et de paresse », il est en contradiction, d'abord avec les faits, et ensuite avec son propre ministre de l'Economie nationale, qui déplorait l'autre jour, la diminution sensible de la production. Et surtout, il n'est pas d'accord avec la Fédération cégétiste du bâtiment qui, juste au moment où le président du Conseil parlait, tentait, dans un meeting, de faire retomber sur les « factieux » la responsabilité des tentatives de sabotage de l'Exposition, et mettait en demeure le gouvernement, en des termes non équivoques, d'avoir à assurer dès maintenant du travail aux syndiqués au fur et à mesure qu'ils quitteront les chantiers. Autrement, la Fédération du bâtiment prendra, elle des dispositions qui ont déjà montré leur efficacité.

On connaît ces dispositions qui sont la grève, l'occupation et la guerre aux ouvriers n'appartenant pas à la C.G.T.

Que va faire M. Blum devant cette attitude illégale du « ministère des masses »? Sans doute, un discours de plus. Nous sommes cependant arrivés à ce tournant dangereux où, comme l'écrivait ces jours-ci M. Marcel Régnier, sénateur radical et ancien ministre, nous constatons « la carence de toute autorité », « l'impuissance de la justice dont les décisions ne sont jamais exécutées », « la violation impunie des contrats collectifs, des arbitrages obligatoires », et où, à « chaque action illégale ou brutale », correspond « une concession encourageante et génératrice d'autres violences ».

Il n'est plus possible, aujourd'hui, si l'on ne veut pas que nous glissions davantage vers la ruine et le chaos, de se contenter de rappels à l'ordre, à la légalité et à la liberté. La tactique qui consiste à rejeter les responsabilités sur d'autres, en les traitant de « fascistes », s'avère de même de plus en plus inopérante. L'opinion publique a percé à jour la manœuvre et elle se rend très bien compte maintenant que les véritables fascistes ne sont pas les Français que le Front populaire lui présente comme tels, mais, au contraire, ceux qui font peser sur le pays une indéfinie dictature et dont le gouvernement est le principal.

Lois DARTOIS.

La tension entre le Reich et le Vatican

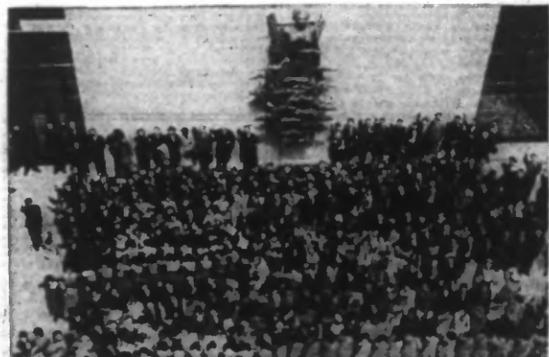
Cité du Vatican, 2 juin. — On envisage ici avec le plus grand calme la situation entre le Saint-Siège et le Reich.

On assure que le nonce à Berlin, Mgr Orsenigo, n'a jamais reçu d'instructions de rappel. On veut ignorer l'initiative de Berlin selon laquelle M. von Bergen, ambassadeur, ne rejoindrait pas son poste auprès du Vatican.

Le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago a parlé suivant sa conscience dans un pays libre. L'Eglise n'a pas à le désavouer. On voit dans cet incident, le désir du Reich d'envenimer les choses. On estime que les actions allemandes et le dernier discours du docteur Goebbels donneraient au Saint-Siège des raisons de se considérer comme l'offensé.

(Lire la suite page 2.)

L'ITALIE A L'EXPOSITION



PLUSIEURS CENTAINES DE PETITS ITALIENS DE PARIS, QUI ONT VISITÉ L'EXPOSITION, ONT POSÉ DEVANT LA STATUE SYMBOLISANT LE VOL TRANSATLANTIQUE DU MARÉCHAL BALBO. (Ph. Kuytson.)

Saint-Granier commissaire-priseur



Les œuvres originales des « Trente et Quarante » (Association d'écrivains et de dessinateurs) ont été vendues aux enchères sous le ministère de... SAINT-GRANIER. (Mond. Photo-Press.)

LE DERBY D'EPSOM qui s'est déroulé devant la famille royale et en présence de 300.000 personnes A ÉTÉ GAGNÉ PAR « MIDDAY SUN »



LE « PRINCE HONOULULU », LE CÉLÈBRE « VENDEUR DE TUYAUX » DE TOUTS LES CHAMPS DE COURSES, FAIT SES OFFRES DE SERVICES AUX TURFISTES. (Ph. Kuytson.)

Londres, 2 juin. — Le roi et la reine, la reine Mary, la princesse royale et lord Harewood, le duc et la duchesse de Gloucester, le duc et la duchesse de Kent ont quitté le palais de Buckingham à 12 h. 15 en automobile pour le champ de courses d'Epsom, où ils sont arrivés après un voyage d'une demi-heure environ, par un temps superbe.

La foule compacte leur a fait un accueil enthousiaste. Le Roi était en jaquette et haut-de-forme. La reine Elizabeth portait une toilette d'étole bleu pastel et la reine Mary était vêtue et coiffée de gris perle.

Tous les membres de la famille royale se sont rendus, accompagnés par les dirigeants des grands clubs hippiques, dans l'enceinte d'honneur, où ils ont déjeuné en attendant le commencement des épreuves.

Une foule évaluée à 300.000 personnes, environ, a fait une ovation au roi George VI, quand quelques instants avant le derby, il est monté dans la tribune officielle pour assister à la parade des chevaux de la grande épreuve.

Au moment où le signal du départ était donné aux 21 concurrents, un silence à peu près total s'est établi sur l'hippodrome.

Dès le départ de la course, on vit « le Bambino » prendre la tête et la garder jusqu'au telenham corner. A ce moment, « Midday Sun », qui était en deuxième position, accablait l'adversaire et remontait l'un après l'autre les chevaux qui le précédaient, l'emporta dans un style remarquable.

Quelques minutes après l'arrivée, le roi fit mander Mrs Miller et la duchesse de la victoire de son cheval aux applaudissements nourris du public.

Une partie de l'assistance quitta l'hippodrome après la grande course, mais une foule immense a tenu à rester jusqu'à la fin des autres épreuves qui